

Conférence du Mouvement à Sciences Po Aix – mardi 13 novembre 2018

Intervention de Laurent Lhardit, président du Mouvement

Depuis son institution par la loi en 2014 puis en 2016, la Métropole AMP a fait l'objet d'une opposition constante de la part des maires des Bouches-du-Rhône, dont l'immense majorité a rejeté son principe même.

Je crois qu'il est important de comprendre ce phénomène parce que c'est ce qui permet d'éclairer notre débat. Sans le schématiser à l'excès, il revient à dire qu'il existe une confrontation entre les intérêts des communes et l'intérêt du territoire qu'elles occupent.

La création des Intercommunalités à partir de 2000 a amené chez nous, dans les BdR, un phénomène assez inédit. D'abord, comme c'est le cas aujourd'hui pour la métropole, les communes se sont battues contre ces intercommunalités, souvent d'ailleurs avec le soutien du Sénat qui a durement ferraillé contre.

Et puis, miracle, à peine ces intercommunalités installées, elles sont devenues les chouchous des communes. En fait, ces intercommunalités qui étaient théoriquement destinées à financer et mettre en œuvre les politiques communes de tout un territoire sont surtout devenues une nouvelle source de financement pour des projets communaux. On peut même dire que certaines d'entre elles sont devenues des Conseil général bis.

L'argent est donc allé dans les communes, abondamment, mais pas sur le territoire, et surtout pas là où il aurait été indispensable : les mobilités, le logement, le développement économique, l'environnement, et aussi la solidarité territoriale si l'on considère que les inégalités de développement au sein de la Métropole sont importantes et qu'il s'agit tout autant d'une question de solidarité et de justice sociale, que d'efficacité politique et économique.

Je vais insister quelques instants sur cette solidarité territoriale en prenant un exemple qui permet d'illustrer les plus fortes inégalités qui existent aujourd'hui entre les territoires de la métropole. J'ai donc fait la liste des équipements publics dont bénéficie la population de la commune de Ventabren en la projetant sur ce qu'elle devrait être si la population des 15 et 16èmes arrondissements de Marseille bénéficiait du même niveau d'équipements publics par habitant. Le résultat est je crois assez probant puisqu'il indique que nous devrions avoir dans les 15 et 16èmes arrondissements de Marseille une quarantaine de terrains de football, 20 pistes d'athlétisme et autant de skate parcs, 180 cours de tennis municipaux, une soixantaine de gymnases, dojos et salles de danse, une quarantaine de terrains multisports, 140 salles mises à disposition des associations, 20 écoles de musique, 40 salles de spectacle et une soixantaine de crèches. Evidemment, nous en sommes très loin !

Comme je vous le disais, cette accumulation de retards nous place dans une situation inédite. L'intérêt des maires est encore celui de leurs administrés, mais si on considère ces administrés en tant que citoyens habitant le territoire de la Métropole, alors l'intérêt des maires est contradictoire avec celui des citoyens-habitants de la métropole.

Nous le savons, si on considère les grands domaines de compétences de la Métropole, je les rappelle : les déplacements, le logement, le développement économique, l'environnement et la solidarité territoriale, le tableau général est gris, voire noir. Transports collectifs sans commune mesure avec les besoins, engorgement des réseaux routiers, pollution

atmosphérique alarmante dans des zones entières de la Métropole, en particulier à Aix, A Marseille et autour de l'Etang de Berre, crise du logement avec une proportion inquiétante des communes qui ne respectent pas les quotas minima de logements sociaux. Sans oublier le développement économique du territoire, qui est globalement au point mort, en tout cas pour l'instant incapable de nous inscrire dans la compétition engagée entre les grandes métropoles européennes.

Une précision avant de développer les 4 propositions que nous avons faites. Tout ce que j'ai décrit n'est pas spécifique aux Bouches-du-Rhône, en fait c'est d'abord une question de proportion. Ici, le système politique en place et les habitudes prises font par exemple que la proportion des dotations de compensation qui sont faites de la Métropole aux communes sont de plus de 50 %. En moyenne dans les grandes métropoles du territoire français, ces dotations se situent entre 25 et 35%.

C'est à partir de ce constat global que nous avons élaboré 4 propositions.

La première, la plus essentielle sans aucun doute, est de **transformer la Métropole en collectivité publique de plein droit**, avec une élection des conseillers métropolitains dans le cadre d'élections métropolitaines spécifiques. Car oui, nous pensons que pour progresser il est indispensable que la légitimité politique des conseillers métropolitains repose sur une élection à la métropole et non sur une élection dans une commune qui leur octroi ensuite le droit de devenir des conseillers métropolitains. Nous croyons aussi bien entendu à la vertu du débat démocratique. Une telle élection doit évidemment permettre de faire campagne, de présenter des projets concurrents devant les citoyens et donc d'installer la Métropole dans sa pleine légitimité une fois élue.

La seconde proposition est encore aujourd'hui largement débattue, il s'agit de la **fusion de cette nouvelle métropole avec le Conseil départemental**. L'idée ici est de donner une plus grande puissance à la Métropole, qui doublerait ainsi son budget et ses moyens d'intervention, et deviendrait capable de mener une politique globale avec des moyens renforcés et des compétences étendues. Le risque avec une telle fusion est bien entendu que l'on aille vers une départementalisation de la Métropole, et non vers une métropolisation du département.

La troisième proposition, c'est **d'engager un pacte financier global avec l'Etat** ; Nous savons tous que les promesses pleuvent sur notre territoire depuis plusieurs années. Et les élus locaux ont beau jeu de dire que ces promesses ne sont pas toujours tenues. Sauf qu'il faut aussi considérer que l'Etat pose des conditions et que les collectivités rechignent à répondre à ces conditions. L'objet du conflit, en résumé, c'est la proportion des aides octroyées aux communes dans le budget total de la métropole. Des communes qui culturellement ont pris l'habitude depuis de décennies d'être biberonnées à la subvention publique et qui doivent pour la première fois envisager de réduire leurs demandes. Et encore une fois, ce ne sont pas ces demandes qui sont illégitimes, mais leur priorité par rapport aux investissements essentiels qu'il faut aujourd'hui réaliser. Ce que nous proposons, c'est d'engager un pacte avec l'Etat, s'engager à réduire la proportion des fonds publics affectés aux projets communaux, d'en affecter le produit dans les projets structurants dont à un besoin urgent notre territoire, et d'obtenir en échange de l'Etat qu'il abonde les budgets ainsi constitués et tienne les promesses de financements qu'il a pris par le passé, notamment pour nous aider à développer un système global de transports décent à la hauteur des besoins des presque 2 millions d'habitants de la métropole.

Dernière proposition, et on en revient aux communes, celle d'établir un **partage intelligent des compétences, en attribuant aux communes des compétences de proximité**. Ce partage, nous voyons bien aujourd'hui comment il devrait être fait. Sur ce sujet nous avons des idées, mais la première c'est bien d'arriver à avoir un débat apaisé et serein sur cette question sensible. Je prends l'exemple de Marseille puisque c'est là que des élus se sont récemment prononcés pour le retour de la compétence propreté aux communes et même pour ce qui concerne Marseille, leur retour dans les mairies de secteur de la Ville. Je crois qu'il faut avoir une approche prudente de cette question. Si on prend Marseille, la ville a largement montré son incapacité à gérer la propreté, et ce bien avant que la Métropole ne la récupère. Et en tant qu'habitant, j'ai pu constater les effets positifs du travail de la Métropole puisque c'est elle qui a initié un appel d'offres d'un genre nouveau pour la propreté du 1^{er} arrondissement. Tous ceux qui habitent dans ce secteur ont pu constater les améliorations.

Pour conclure, je veux souligner l'urgence. L'urgence aujourd'hui, c'est de rapidement mettre la métropole en situation de remplir ses missions. Et pour cela, il faut d'abord remettre la métropole entre les mains des citoyens, de leur permettre de choisir le projet métropolitain et d'élire ceux qui vont le porter.